



Chères Guermantaises, chers Guermantais,

Je vous espère tous en bonne santé, ainsi que tous vos proches.

Depuis près de deux mois, nous vivons une crise sanitaire grave sans précédent. Un confinement général a été décidé à partir du 16 mars sur tout le territoire national. Tous les restaurants, cafés, cinémas, commerces (autres que ceux de première nécessité), mais aussi les artisans et les entreprises ont été obligés de fermer leurs portes. L'accueil de la mairie a également été suspendu mais les agents municipaux et les élus ont continué d'être à votre service : accueil téléphonique, communication au fil de l'eau, entretien de la commune et mise en place d'un suivi personnel des Seniors et des personnes isolées.

Puis, est venue l'annonce du déconfinement progressif à partir de lundi 11 mai, avec ses contraintes.

- Port du masque obligatoire dans les transports en commun. Cette obligation pourra s'étendre dans certains lieux publics. En partenariat avec notre Intercommunalité, nous allons distribuer dans un 1^{er} temps : 1 masque par adulte. Cette dotation vous permettra de reprendre peu à peu vos activités normales. D'autres livraisons sont attendues pour continuer la distribution dans les jours qui viennent.
- Réouverture progressive de l'école élémentaire à compter du 14 mai. Une première étape avec les classes de CP et CM2 les 14 et 15 mai prochains, puis les autres classes à partir du 18 mai.
- L'école maternelle restera fermée jusqu'à la fin du mois de mai dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire.
- Réouverture progressive de l'accueil de la mairie. A compter du 11 mai, l'accueil sera assuré sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi ou vendredi aux heures de présence des agents. Le port du masque sera exigé et les gestes barrières mis en place (lavage de mains, gel et distance réglementaire).
- En accord avec les présidents d'associations, les activités associatives ne reprendront qu'au mois de septembre.

Le déconfinement doit se faire en continuant à appliquer les gestes barrières et la règle de distanciation sociale, pour préserver notre santé et celle des autres.

En attendant, prenez-soin de vous, soyez prudent et portez-vous bien

Denis MARCHAND,
Maire de GUERMANTES